



## DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

Qui peuvent également être consultés et téléchargés sur le site internet de la société

### ● Assemblée Générale Mixte

**Du 19 Juin 2024**

Ce formulaire est à retourner ci-après :

<p style="text-align: center;"><b>Société Générale Securities Services</b> Service des Assemblées Générales CS 30812 44308 Nantes Cedex 3 – France</p> <p>(ou à l'aide de l'enveloppe prépayée jointe pour les actionnaires au nominatif)</p>
---

Je soussigné(e) :

Nom – Dénomination sociale : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité, si différente du bureau distributeur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions au nominatif de Vantiva SA

Et/ou de \_\_\_\_\_ actions au porteur de Vantiva SA (1)

Demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'assemblée générale susvisée, tels qu'ils sont énumérés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce.(2)

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ 2024

Signature : \_\_\_\_\_

(1) Les actionnaires au porteur doivent joindre à leur demande d'envoi de documents et renseignements une attestation d'inscription de leurs titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire financier habilité, justifiant de leur qualité d'actionnaire à la date de leur demande.

(2) Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, à l'occasion de chacune des Assemblées générales d'actionnaires ultérieures. Pour bénéficier de cette faculté, cocher la case suivante :